



OFFRE D'EMPLOI

COORDINATEUR(TRICE) REGIONAL(E) (H/F)

CDI Temps plein

CONTEXTE

A l'échelle de la région Pays de la Loire, les cinq Fédérations encadrent 197 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) réparties sur l'ensemble des cours d'eau et/ou plans d'eau des Pays de la Loire et représentent plus de 127 000 pêcheurs.

L'Association Régionale a pour objet d'assurer la concertation entre les structures membres et la coordination de leurs actions au niveau de la Région Pays de la Loire. Afin de mettre en place pour les années à venir, un programme d'actions conforme aux statuts et aux objectifs de l'ARFPPL, ainsi que les axes définis dans le cadre d'une convention partenariale signée avec la Région Pays de la Loire, nous recherchons un(e) coordinateur(trice) régional(e).

MISSIONS

Sous l'autorité du Président de l'Association Régionale et suivant la politique menée par le Conseil d'Administration, le coordinateur a notamment pour missions :

- Assurer la concertation et la coordination des actions entre les 5 fédérations départementales, les partenaires institutionnels (Conseils Départementaux, Région Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne), et le réseau associatif de la pêche de loisir (FNPF, Union de Bassin...). Être un lien privilégié avec ces instances.
- Assurer la représentation et la défense des 5 fédérations départementales adhérentes dans l'accomplissement des politiques publiques (SRB, PRSE4...).
- Organiser et/ou participer à des manifestations à échelle départementale et/ou régionale.
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication régionale, pouvant être déclinée dans les stratégies de communications départementales par les fédérations (création d'une newsletter régionale, conception et publication de supports de communication tels que brochures, plaquettes, affiches, ...)
- Suivre et mettre en œuvre de la convention signée avec la Région Pays de la Loire. Dans ce cadre :
 - Coordonner les actions des 5 fédérations en lien avec les 4 axes définis dans la convention ;
 - Accompagner les 5 fédérations dans l'élaboration des demandes de subvention et pour le montage de dossiers en partenariat avec la Région ;
 - Appuyer les 5 fédérations à la mise en œuvre des différents projets menés avec la Région ;
 - Préparer le bilan annuel de la convention liant l'Association Régionale à la Région ;
 - Valoriser les actions menées et subventionnées dans le cadre de la convention.

- Animation du réseau des 5 Fédérations :
 - Organisation de journées techniques ;
 - Organiser et animer les commissions thématiques ;
 - Organiser la mutualisation des moyens entre les 5 fédérations départementales (matériels, formations...).
- Suivi administratif, comptable et technique de l'Association Régionale et appui au fonctionnement statutaire (préparation et comptes-rendus des CA, bilan pour l'assemblée générale annuelle...)

COMPÉTENCES REQUISES

- Titulaire d'un diplôme de niveau I (bac+5), de préférence dans le domaine de l'Environnement.
- Permis de conduire B indispensable.
- Connaissance des acteurs de l'environnement et du réseau associatif de la pêche amateur de loisir serait un plus.
- Sens du travail en équipe, capacité à fédérer, animation de réseau et de conduite de projets nécessaires au poste.
- Sens de l'organisation, autonomie, efficacité et rigueur.
- Capacité à vulgariser et à valoriser des projets techniques et scientifiques.
- Maîtrise des logiciels de bureautique, logiciels de base de données (Excel, Access) et SIG (QGis).

CADRE DE L'EMPLOI

- Poste basé dans les locaux de la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avec déplacements dans toute la région Pays de La Loire (véhicule de service à disposition).
- Contrat : CDI à temps plein.
- Travail occasionnel le week-end dans le cadre d'événementiels.
- Poste à pourvoir dès le 2 Janvier 2025.
- Rémunération sur la base de la convention collective IDCC3203 correspondant au Niveau V échelon 1.

CONTACT

Candidature avec lettre de motivation et CV à adresser par courriel (avant le 27/12/2024) uniquement à l'adresse suivante : contact@peche-paysdelaloire.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr Jacques Renaudineau, Président de l'ARFPPL au 06 14 83 74 85 ou par mail: mnr44@free.fr